# Amicale des Saint-Hilaire de France

## Assemblée Générale Ordinaire

Date : 05 août 2007 à 10 heures.

Lieu : Mairie de Saint-Hilaire en Lignières (18)

Présents :
Saint-Hilaire en Lignières, Saint-Hilaire (Haute-Garonne), Saint-Hilaire (Allier), Saint-Hilaire au Temple, Saint-Hilaire des Landes, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire de Barbezieux, Saint-Hilaire sous Romilly, Saint-Hilaire de Court, Saint-Hilaire la Palud, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Hilaire la Treille, Saint-Hilaire d'Estissac.

Excusés :
Saint-Hilaire de Riez, Mont-Saint-Hilaire (Canada).

Daniel DETARET, Maire de Saint-Hilaire en Lignières, accueille l'Assemblée, remercie toutes les personnes présentes, élus et représentants d'associations ainsi que les délégations qui ont pris part au second rassemblement que sa commune organise. Il rend hommage et salue la mémoire de notre ami Paludéen, disparu la veille.

En tant que Présidente d'Honneur, Michèle GHIRAGOSSIAN remercie Saint-Hilaire en Lignières pour son organisation. Elle souligne aussi la solidarité entre les Communes qui peut intervenir par le prêt de matériel.

Olivier GUIOT, le Président présente le rapport d'activité de cette première année d'existence. Les statuts ont été rédigés à l'automne, puis amendés par les communes de l'Assemblée Constituante et enfin déposés à la Préfecture des Deux-Sèvres en décembre 2006. Il rappelle que les Communes sont représentées par 2 membres, dont si possible un élu, mais que les associations ne doivent pas être oubliées. Il se réjouit que plusieurs communes se portent candidate pour l'organisation des rassemblements à venir de 2009, 2010 voir 2011. De par ce fait, il estime que la pérennité de notre mouvement est bien engagée et en remercie vivement les Communes. Il rappelle qu'en 2008 ce sera Saint-Hilaire (Allier) qui organisera le rassemblement et Fabrice FROMENTEAU, Président de l'Association Saint-Hilaire-en-Bourbonnais qui a en charge cette manifestation donne déjà les dates et le programme prévisionnel. Les dates retenues sont les 26 et 27 juillet 2008.

Daniel DETARET, trésorier établit son bilan financier de l'exercice écoulé. Après avoir ouvert un compte en début d'année 2007, il indique que le solde du compte est de 30 €. Plusieurs délégations lui remettent un chèque correspondant à leur cotisation annuelle pour 2007, et d'autres lui font part d'un virement récent ou à venir rapidement.
Le trésorier propose que la commune organisatrice ne règle pas sa cotisation, l'année d'organisation : **proposition acceptée à l'unanimité**.

Olivier MARIE, Maire de Saint-Hilaire la Palud, propose que les demandes de subventions des communes organisatrices puissent être appuyées par l'Amicale des Saint-Hilaire de France, association nationale ayant peut-être plus de poids : **proposition acceptée à l'unanimité.**

L'assemblée **accepte à l'unanimité** que les communes organisatrices se réservent seules le choix de la date.

Renouvellement du bureau : le bureau est reconduit dans ses fonctions à savoir,

- ✓ Olivier GUIOT, Président
- ✓ Christian OLIVE, Secrétaire,
- ✓ Daniel DETARET, Trésorier.

S'en suit un tour de table, au cours duquel chaque participant remercie Saint-Hilaire en Lignières pour son accueil et son organisation exemplaire et signe le livre d'or de la Commune.

Plus personnes ne demandant la parole, le Président lève la séance à 10H45.

Le Président, Le Secrétaire,

Olivier GUIOT. Christian OLIVE.